

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1875 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : OUAHACHACHI SANAA

Date de naissance : 15/12/1966

Adresse : HAY AL WALAA TR 6 Sec 1 IM 1 APP 124 Sidi Moumen Casablanca

Tél. : 06 67 67 44 69 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Hind OULAMMOU
Hépato-Gastro-Entérologue et Proctologue
Hay Al Walaa, Tranche 6 Imm. 4
App. 24 Sidi Moumen - Casablanca
Tél. : 05 22 71 77 23

Cachet du médecin :

Date de consultation : 14/11/2022

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Hépato-Gastro-Entérologue et Proctologue Le : 14/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : Hay Al Walaa, Tranche 6 Imm. 4

App. 24 Sidi Moumen - Casablanca

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11.11.2022		05	300,00 DH	Dr. Hind OULAMMOU Hépato-Gastro-Endoscopique et Proctologique Hôp Al Wadha, Manche 6 Imm. 3 App.24 Sidi Moussem - Casablanca Tél.: 05 22 71 77 23

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE SAINT LACHAINE NORD Elouk, Sid Mounen Tel: 05 22 10 08 17	14/11/82	 PHARMACIE SAINT LACHAINE NORD Elouk, Sid Mounen Tel: 05 22 10 08 17

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

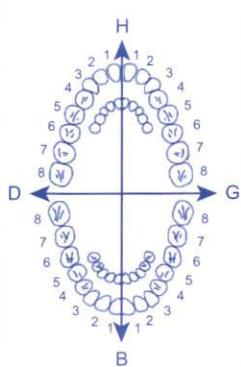
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hind OULAMMOU

Spécialiste de l'appareil digestif et du foie

Proctologie médico-chirurgicale

Echographie abdominale et endoscopie digestive

Ancienne interne des hôpitaux de Paris

Diplôme des Hépatites virales et Cytokines

de l'Université de Sorbonne

Diplôme des maladies inflammatoires chroniques
de l'intestin des Universités de Lille et Paris 6



الدكتورة هند الموسى

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي

الكبد - أمراض وجرأحة المخرج

الفحص بالصدى والمنضار الداخلي

طبية داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

دبلوم التهاب الكبد الفيروسي بجامعة الصوريون

دبلوم الإنفلونزا المزمن للأمعاء

من جامعة ليل و باريس 6

Casablanca le ٢٤/١١/٢٠٢٢ البيضاء في

٢٠٢٢ Onak hchaabi Janas

٤١ Zolam 30 mg

١٢٠,٧٥ lepdy

٢١. Normia (٢ برتل)

(٧١,٦٥) x ٢ lepdy

٣١ Detalmed

٦٩,٥٠ lepdy

plus lepdy

PHARMACIE SALIHA
Dr LACHAAL Nordine
Attabharouk, Sidi Moumen
Casablanca - Tel: 05 22 70 08 ٤٢

le matin
aj leun

petit dej

aps le repas

aps le repas

petit dej

aps le repas
matin (bois)

حي الولاء الإقامة ٤ الرقم ٤٢٤ التجزئة ٦ سيدى مومن - الدار البيضاء

Hay ALWALAA Immeuble 4 N° 424 Tranche 6 Sidi Moumen - Casablanca

Tél.: 05 22 71 77 23 الهاتف :

41 Meteospasmyl

MO. MO

1 cap x 31 f



aps repas

373,30

PHARMACIE SALIHA
Dr. LACHAAL Nordine
Attachouk, Sidi Mohammed
Casa - Tel : 05 22 70 08 11

DR. HIND OULAMMOU
Hépato-Gastro-Entérologue et Proctologue
Hay Al Walaa, Tranche 6 Imm. 4
Appt. 24 Sidi M'hamed - Casablanca
Tel: 05 22 71 77 23

SYNTHEMEDIC
22 rue soukair bniou al souam roches
noires Casablanca
NORMIX
200 mg Cpr. pell
Boite de 12
61/3 DMP/21/NP P.P.V: 71,60 DH
6 118001 021529

SYNTHEMEDIC
22 rue soukair bniou al souam roches
noires Casablanca
NORMIX
200 mg Cpr. pell
Boite de 12
61/3 DMP/21/NP P.P.V: 71,60 DH
6 118001 021529

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg

P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Oulou - Casablanca

6 118001 100293

LOT: 51/04
PER: 05/23
P.P.V: 120DH/70

120,70

LOT: 210367
D.L.D: 09/2024
69,00DH